

ALIHANSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Association pour L'Inclusion des personnes en
situation de HANdicap et le Suivi de l'Emploi

MOT DU PRÉSIDENT



Notre association **ALIHANSE** - Association pour L'Inclusion des personnes en situation de **HAN**dicap et le **Suivi de l'Emploi** - œuvre depuis plus de trente ans sur le territoire de la Somme en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Nous sommes présents auprès des personnes reconnues travailleurs handicapés et des employeurs samariens et portons les valeurs d'une société inclusive par et grâce à l'emploi.

Notre association porte le **label Cap emploi Somme**, membre du **service public de l'emploi**, qui déploie une offre de services spécifique en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi, promouvant une approche d'ouverture au handicap auprès des employeurs samariens.

Nous sommes l'un des acteurs essentiels de la **prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)** : à ce titre, le Cap emploi de la Somme participe mensuellement depuis le début d'année 2024 aux cellules PDP pluri-institutionnelles mises en place par le Service de Prévention et de Santé au Travail de la Somme (l'ASMIS). Il est à noter qu'il s'agit d'une particularité sur la région Hauts-de-France qui témoigne des relations partenariales solidement ancrées sur notre territoire et de la reconnaissance de notre expertise handicap.

2024 marque également la mise en œuvre de la **Loi Plein Emploi** : Pôle Emploi est devenu France Travail, et le rapprochement entre Pôle Emploi et Cap emploi a servi de modèle pour créer le Réseau Pour l'Emploi (RPE), rassemblant France Travail, Cap emploi, les Missions Locales et le Conseil Départemental en faveur d'une politique d'emploi coordonnée.

Les mesures issues de la **Conférence Nationale du Handicap (CNH)** en 2023 ont pris forme avec le lancement du pilote « *Définir l'environnement professionnel le plus adapté* » dans la Somme en fin d'année 2024. Aux côtés de France Travail, Cap emploi est attendue pour formuler des préconisations d'orientation en établissement ou service d'aide par le travail (ESAT) ou en établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP), considérant que l'orientation en milieu ordinaire est de droit.

ALIHANSE offre également des **prestations d'accompagnement** répondant aux besoins des personnes, des employeurs et des acteurs de l'emploi : des actions de **sécurisation des parcours professionnels** (accompagnement vers l'alternance, accompagnement dans les fonctions publiques), de **bilans de compétences adaptés**, ou encore de **compensation du handicap** (sur les troubles du neurodéveloppement ou par la mise en place d'études ergonomiques).

L'année 2024 a notamment été marquée par le lancement du **marché des Appuis Spécifiques** par l'AGEFIPH et le FIPHFP. ALIHANSE a été choisie pour porter sur la Picardie, et en cotraitance avec ses homologues de l'Aisne (AASIHM) et de l'Oise (IPSHO), l'appui spécifique « troubles du neurodéveloppement » (TND) pour les quatre prochaines années et s'est positionnée en sous-traitance de l'APF sur l'appui spécifique Handicap Moteur et Maladies Chroniques invalidantes pour la Somme.

Cette année témoigne indéniablement de la confiance et de la reconnaissance de notre expertise handicap, cœur de notre projet associatif dont nous pouvons être fiers.

Denis CAPRON
Président d'Alihanse

GOVERNANCE 2024

Collège syndicats employeurs :

CPME

Monsieur CAPRON
Président

Madame CAUCHOIS
Membre

Monsieur HESDIN

Collège syndicats employeurs :

MEDEF

Monsieur OLEKSY
Vice-Président

Madame TABUTEAU
Secrétaire

Madame BISCH-BELLEGUEULLE
Trésorière

ALIHANSE

Collège personnes physiques :

Monsieur HENNEREZ
Vice-Président

Collège syndicats salariés :

Postes statutaires non pourvus

Collège personnes morales :

ADAPEI EA du FIEF et Ponthieu
Monsieur LALLET

ARACT HDF
Madame DEMARET
Membre

ESAT LES ALENÇONS
Monsieur HOUPPERMANS
Secrétaire adjoint

URAPEDA
Monsieur RAMET

SOMMAIRE

P.2 MOT DU PRÉSIDENT

P.3 GOUVERNANCE 2024

P.5 CAP EMPLOI SOMME : UNE ANNÉE DE RECONNAISSANCE PARTENARIALE

P.6 LA PLACE DES CAP EMPLOI

P.8 LES ACTIONS DE CAP EMPLOI SOMME EN 2024

P.11 EN 2024 CAP EMPLOI SOMME A ACCOMPAGNÉ LES...

P.13 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU CAP EMPLOI DE LA SOMME

P.15 LES PRESTATIONS : UNE ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT

P.16 BCA

P.17 ACTIV'ALTERNANCE

P.18 SAFP

P.19 PAS HM

P.20 AS TND

P.21 VAE PRO TH

P.22 PEE

P.23 COMPLÉMENTS : TEMPS FORTS ET PERSPECTIVES

P.24 ÉVÈNEMENTS PHARES 2024

P.25 ORIENTATIONS 2025

2024

**UNE ANNÉE DE
RECONNAISSANCE PARTENARIALE**



La place des Cap emploi

CAP EMPLOI des professionnels experts de l'emploi et du handicap

Les missions des Cap emploi à destination des personnes en situation de handicap et des employeurs, participent et contribuent au développement d'une société plus inclusive.

Les missions des Cap emploi s'inscrivent en complémentarité avec les autres acteurs de droit commun : les acteurs institutionnels et opérationnels aux niveaux national, régional et local.

Loi pour le plein emploi

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 porte l'ambition d'une amélioration de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises grâce à l'implication collective et coordonnée de tous les acteurs de l'insertion et de l'emploi. Elle est notamment symbolisée par la transformation de Pôle Emploi en France Travail depuis le 1er janvier 2024.

Un réseau élargi et une coopération renforcée

Au-delà de cette transformation, la loi pour le plein emploi vise à assurer une coopération structurée entre les acteurs de l'emploi afin de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs.

A ce titre, notons que le rapprochement Pôle Emploi - Cap emploi et les résultats positifs obtenus en quelques années (diminution du taux de chômage des personnes en situation de handicap, passant de 17,6 % en 2017 à 12 % en 2023) ont servi de base de travail à cette loi.

Elle se matérialise par la création du **Réseau pour l'Emploi**, au sein duquel, Cap emploi, France Travail, les Missions Locales et le Conseil Départemental auront pour mission d'offrir un ensemble de pratiques communes concernant l'orientation, l'accompagnement, la formation et l'insertion professionnelle. Ce réseau est piloté par l'opérateur France Travail.



Nouvelles instances de coordination

Pour ce faire, la loi introduit plusieurs **comités de coordination** à différents niveaux stratégiques :

- un comité national pour l'emploi ;
- des comités régionaux pour l'emploi ;
- des comités départementaux pour l'emploi ;
- des comités locaux pour l'emploi (4 CLPE sur le territoire de la Somme).

Ces instances assurent un suivi stratégique et une mise en œuvre efficace des politiques d'insertion professionnelle.

La place des Cap emploi

La Somme, territoire d'expérimentation

Cette loi entraîne l'inscription automatique à France Travail pour de nouveaux publics (bénéficiaires et demandeurs du RSA, ainsi que leur conjoint, jeunes accompagnés par les Missions Locales, et personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi). Elle vient redessiner les modalités d'accompagnement afin de proposer un parcours adapté à chacun, qu'il s'agisse d'insertion sociale ou professionnelle. Un contrat d'engagement est élaboré à l'issue d'un bilan personnalisé.

Depuis 2024, Cap emploi Somme participe à l'**expérimentation** lancée sur le territoire de Péronne-Albert relative à l'**inscription automatique à France Travail**.

Par ailleurs, cette loi vise à **promouvoir l'accès et l'orientation professionnelle au milieu ordinaire** comme **un droit universel**.

S'appuyant sur les mesures issues de la **Conférence Nationale du Handicap de 2023**, le binôme France Travail / Cap emploi s'est vu confié l'accompagnement de toutes les personnes en situation de handicap recherchant un emploi afin de déterminer avec elles l'environnement professionnel le mieux adapté à leurs besoins : emploi ordinaire en entreprise classique, emploi ordinaire avec mobilisation du dispositif de l'emploi accompagné, entreprise adaptée, ESAT...

La Somme a de nouveau été retenue pour participer au pilote de cette mesure qui a débuté au mois de novembre 2024 sur le territoire de Picardie maritime et s'étendra, courant 2025, à l'ensemble du département avant une généralisation au territoire français en janvier 2027.

Cap emploi conserve sa mission de service public de l'emploi (SPE)

Cap emploi conserve sa mission de service public de l'emploi au bénéfice des personnes en situation de handicap et des employeurs, et dont les piliers sont : l'accompagnement **vers l'emploi** ; l'accompagnement **dans l'emploi** et la sécurisation des parcours (articulation entre les accompagnements **vers et dans l'emploi** durable).

La prévention de la désinsertion professionnelle, un enjeu sociétal fort

Le report de l'âge légal de départ à la retraite, associé aux indicateurs de santé au travail (mentale et physique), font de la prévention de la désinsertion professionnelle un enjeu sociétal majeur pour les années à venir, d'autant que le 4^e plan santé au travail arrive à terme en 2025.

La nomination de Madame Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap auprès de la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles en 2024 témoigne de l'articulation étroite entre santé au travail et handicap.

La ministre déléguée a porté un intérêt manifeste aux missions de maintien dans et en emploi portées par les Cap emploi, ce qui renforce la place des Cap emploi en tant qu'acteur majeur et incontournable de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

Les actions de Cap emploi Somme en 2024

CAP EMPLOI partenariats et innovations

L'année 2024 a été marquée par des réflexions et des actions collectives guidées par la volonté d'innover et d'entreprendre.

Des évènements portés par Cap emploi

Forum Transport et Handicap

Un espace d'échanges ouvert aux bénéficiaires et aux professionnels de l'accompagnement. Objectifs :

Ajuster les représentations des métiers du transport

Découvrir les possibilités d'adaptation des conditions de travail

Explorer les solutions d'aménagement de véhicules

Avec la participation de :



prestation d'évaluation des capacités fonctionnelles dans les métiers du transport



présentation d'un véhicule adapté



mises en situation virtuelles



présentation des aides disponibles

Atelier "Démystification des métiers de l'industrie"

Organisé au sein du centre de formation PROMEO, offrant un éclairage concret sur les opportunités de ce secteur.



Ateliers autour des métiers administratifs

Permettant une meilleure compréhension des parcours possibles et des compétences attendues.

Visite de l'ESAT et de l'EA d'Abbeville

Cette action participe à la sensibilisation des employeurs du territoire au recrutement des travailleurs d'ESAT, en découvrant leurs compétences.



Renforcement des coopérations et passerelles professionnelles

Collaboration avec les structures spécialisées pour faciliter la transition entre les travailleurs d'ESAT/EA et le milieu ordinaire :

Ateliers dédiés à l'accès et l'accompagnement vers le marché du travail

Mise en place d'une visite d'ESAT par des entreprises afin de valoriser les compétences des travailleurs et encourager leur intégration

Les actions de Cap emploi Somme en 2024

Des rencontres institutionnelles initiées par Cap emploi

🔗 Rencontre picarde MSA / Cap emploi / AGEFIPH

Fort de sa relation partenariale avec la MSA de Picardie, le Cap emploi de la Somme est à l'origine d'un temps d'échanges sur le maintien dans et en emploi, organisé dans les locaux de la MSA de Picardie (Boves). Objectifs :

Présenter les offres de services respectives de la MSA, de l'AGEFIPH et du Cap emploi et leurs articulations

Mettre en lumière les expériences terrain qui favorisent le maintien dans l'emploi des exploitants et salariés agricoles



🔗 Rencontre annuelle avec Cap emploi / ASMIS, avec l'AGEFIPH

Comme chaque année, le Cap emploi de la Somme et l'ASMIS se sont retrouvés pour un temps de partage sur les pratiques, avec la présence de l'AGEFIPH qui a présenté son offre de services à l'équipe médicale et paramédicale de l'ASMIS.

De l'originalité cette année avec une présentation de l'équipe des accompagnements aux issues positives mais aussi négatives. L'idée : montrer la réalité du terrain.



Les actions de Cap emploi Somme en 2024

Développement d'outils et de méthodes

Afin de renforcer son expertise et répondre aux besoins des bénéficiaires et employeurs, l'équipe s'est mobilisée afin d'élaborer de nouveaux supports et méthodes visant à sécuriser les parcours professionnels et renforcer l'accès et le retour à l'emploi.

🕒 Livret d'accompagnement

Outil propre à Cap emploi 80, il est destiné à rendre le demandeur d'emploi acteur de son parcours et autonome dans ses démarches.



🕒 Le 3MA (3 mois pour agir)

Mise en œuvre/mutualisation d'actions de droit commun et spécifiques développées par France Travail et Cap emploi 80.

Ces ateliers, à destination de cohortes de travailleurs handicapés, visent la sécurisation des parcours professionnels.

🕒 Élargissement des ateliers licenciés pour inaptitude sur le territoire

La sécurisation des parcours professionnels articule les offres de services vers et dans l'emploi afin d'éviter les ruptures de parcours professionnels trop longues. Ces ateliers sont coanimés par Cap emploi 80 et France Travail et se déploient sur tout le territoire samarien.

🕒 Développement d'ateliers collectifs

Conçus avec une **approche expert handicap**, ils permettent de répondre aux spécificités de l'accompagnement des BOE.

Ex. : Comment parler du handicap en entretien d'embauche ?

🕒 Maintien de la dynamique de réception des BOE sortants de formation

Parmi les actions, il y a la mise en place d'ateliers de techniques de recherche d'emploi (TRE).

🕒 Organisation de visites d'entreprises communes par France Travail et Cap emploi 80

L'un des buts de cette approche sur le terrain et de ces échanges est de proposer une offre de services adaptée (travail sur le questionnement de l'entreprise, les argumentaires, les échanges de pratiques...).

🕒 Rencontres inter-Cap Emploi à échelle Hauts-de-France

Quatre rencontres "métiers" conviviales ont eu lieu cette année, permettant un partage de bonnes pratiques, d'outils et de process entre les Cap emploi des Hauts-de-France. Une expérience à renouveler et à étendre à tous les métiers pour renforcer la qualité d'accompagnement.



En 2024, Cap emploi Somme a accompagné les...

Demandeurs d'emploi BOE (DEBOE)

Les DEBOE sont accompagnés par le service public de l'emploi (France Travail, Cap emploi, Missions Locales). Cap emploi accompagne les DEBOE les plus éloignés du marché du travail et pour lesquels le handicap est le frein majeur à l'accès ou au retour à l'emploi.

4 469

DEBOE dans la Somme



5 155 en 2023

- 13,3 % en 1 an

Profil

des DEBOE de la Somme



50,8 % sont des femmes

49,9 % ont plus de 50 ans

66 % ont un niveau inférieur au bac

57,7 %
des DEBOE
sont DE de longue durée
(DELD)

- 0,2 pt par rapport à 2023

DELD tout public : 47 %

35,5 %
des DEBOE
sont DE de très longue durée
(DETLD)

+ 1,5 pt par rapport à 2023

DETLD tout public : 27,1 %

25 %

des DEBOE de la Somme
ont été accompagnés par Cap emploi.

Source : SI FT

En 2024, Cap emploi Somme a accompagné les...

BOE en emploi

Les BOE en emploi (actifs occupés) sont accompagnés par Cap emploi dans le cadre du maintien dans l'emploi (aménagement des situations de travail), du maintien en emploi et de l'évolution professionnelle (Conseil en Évolution et Transition Professionnelle – CETP).

788

BOE actifs occupés ont été accompagnés par Cap emploi Somme



715 en 2023

+ 10,2 % en 1 an

Profil

des BOE en emploi accompagné

- 57,1 % sont des femmes
- 40,3 % ont plus de 50 ans
- 43,1 % ont un niveau inférieur au bac

Catégories socio-professionnelles

2024		2023
70 %	employés	64,3 %
13,8 %	ouvriers	17,9 %
8,5 %	prof. inter. & cadres	10,1 %
7,6 %	expl. agricoles ou TNS	7,8 %

Source : Parcours H CE 80

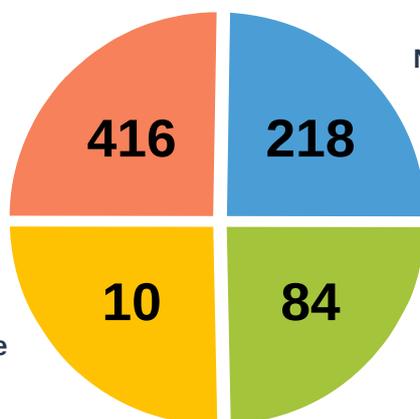
Activités & résultats du Cap emploi de la Somme

Accompagner vers l'emploi

Source : FT + CE 80

Nombre de promotions de
profils TH*

soit **9,9 %** des promotions de
profils tout public



Nombre de périodes d'immersions
professionnelles*

sécurisées par Cap emploi : **84**

Nombre d'ateliers d'informations
sur le licenciement pour inaptitude

Nombre d'AFPR-POEI*
Préparation opérationnelle à l'emploi
individuelle (POEI)
Action de formation préalable au
recrutement (AFPR)

Les résultats clés*

Nombre de retours à l'emploi

1 750

+ 4,2 % par rapport à 2023

Taux d'accès à l'emploi des DEBOE après la
fin d'une formation

41 %

+ 6,9 pts par rapport à 2023

Satisfaction des DEBOE vis-à-vis de leur
accompagnement

85,1 %

- 0,1 % par rapport à 2023

*Activité et résultats partagés FT / CE 80

Les ambitions 2025



Poursuivre le travail engagé "Aller vers l'entreprise ensemble".



Renforcer l'identification et la mobilisation des **moyens de compensation**.



Intégrer et mettre en application les différentes mesures liées à la **loi pour le plein emploi**.



Favoriser les passerelles entre les travailleurs d'**ESAT** et le **milieu ordinaire**.

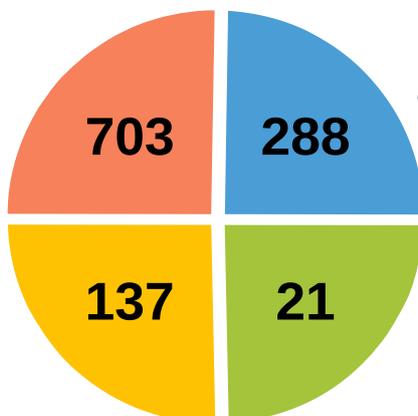
Activités & résultats du Cap emploi de la Somme

Maintenir dans et en emploi

Source : CE 80

Nombre de signalements service MZE ⁽¹⁾

▲ + 9 % par rapport à 2023



Nombre d'études de poste pour aménager la situation de travail ⁽²⁾

▲ + 10,8 % par rapport à 2023

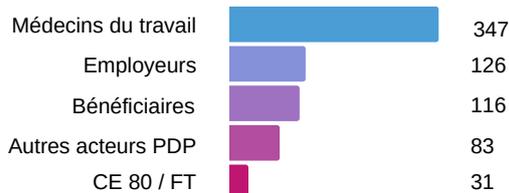
Nombre de nouveaux accompagnements individuels en Conseil en Évolution & Transition Professionnelle ⁽³⁾

▲ - 8,7 % par rapport à 2023

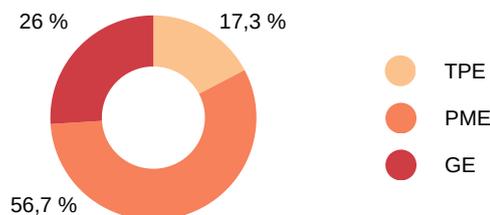
Nombre d'actions de remobilisation dans le cadre du CETP

▲ - 7,7 % par rapport à 2023

⁽¹⁾ Origine des signalements



⁽²⁾ Employeurs concernés



⁽³⁾ Nouveauté 2024

Création d'ateliers collectifs, proposés en lieu et place du 1er entretien CETP
 ➔ 4 ateliers pour 24 bénéficiaires

Les résultats clés

Nombre de maintiens réussis

Taux de maintien : 92 %
 Durée moyenne des accompagnements MDE réussis : 7 mois
 Suivi dans l'emploi à 3 mois : 91 % toujours en poste

241

▲ + 11 % par rapport à 2023
 dont 22,4 % auprès des employeurs publics

Sorties de CETP avec une issue positive*

*Projet professionnel défini, entrée en formation ou nouvel emploi

51

▲ + 11 % par rapport à 2023

Les ambitions 2025



- Renforcer notre action auprès des employeurs.
- Favoriser les dynamiques partenariales.
- Maintenir une organisation de service efficace.
- Renforcer l'outillage méthodologique du service.

LES PRESTATIONS

2024

UNE ANNÉE
DE DÉVELOPPEMENT



Bilan de compétences adapté

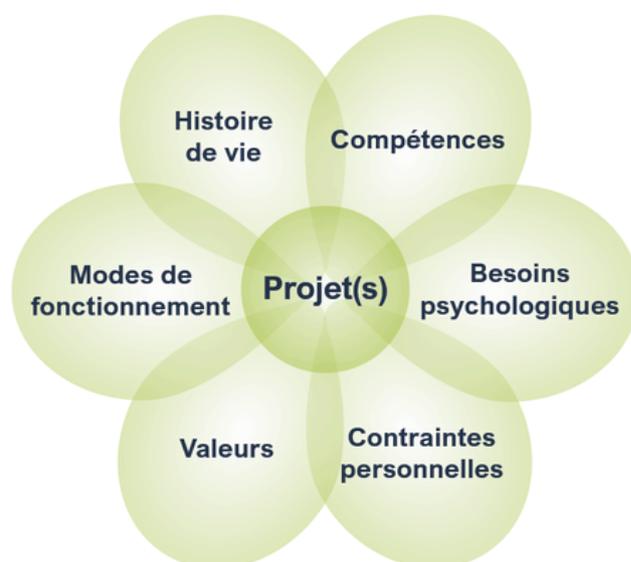


Le bilan de compétences permet à un moment de sa carrière professionnelle de faire le point. Ce temps que l'on s'accorde peut être volontaire ou s'imposer par une nécessité de reclassement liée à une inaptitude. Même si le bilan de compétences adapté a été créé pour accompagner un public fragilisé par des problématiques de santé, celui-ci est ouvert à tous, que l'on soit reconnu ou non travailleur handicapé, avec ou sans problématique de santé.

Le bilan de compétences adapté permet de prendre du temps pour soi, analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses motivations, besoins, valeurs et de se projeter dans un avenir professionnel compatible avec ses contraintes personnelles. Evolution, reconversion, formation, emploi direct, création d'entreprise ... autant de projets que de personnes accompagnées.

Conditions de réalisation :

- accompagnement individualisé,
- respect de règles de déontologie,
- accès à la plateforme parcouréo,
- adaptation du bilan au besoin (rythme, handicap...).



Sollicitation
par téléphone, emails ou en direct



1^{er} rendez-vous gratuit



Si financement CPF :
un mois de délai nécessaire entre le dépôt
du dossier et le démarrage du bilan



24 heures de bilan

20 h
d'entretien



4 h de
travail personnel

- présentiel
- mixte
- distanciel

Temps forts :

- Accès EDOF
- 7 sessions d'information sensibilisation
- 44 analyses de la demande

15 BCA facturés en 2024



ACTIV'ALTERNANCE

Prestation d'accompagnement vers l'alternance
des personnes en situation de handicap
Une chance pour tous, un avenir pour chacun.

Quel que soit l'âge, le niveau de qualification ou le métier choisi, se former en alternance permet d'acquérir les compétences recherchées par les employeurs.

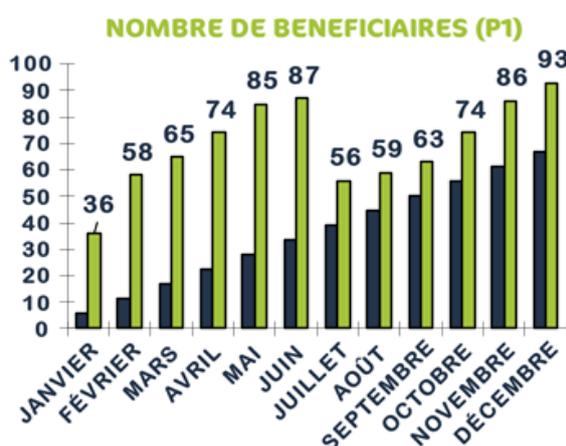
Objectif

En complément des dispositifs de droit commun, un accompagnement individualisé tout au long du parcours d'alternance pour une sécurisation du parcours professionnel, en vue d'une insertion pérenne.



Une prestation d'accompagnement renforcé des entreprises et des personnes :

- dans la mise en œuvre de contrats en alternance (étude de faisabilité, validation du projet, recherche d'entreprise, de formation adaptée) ;
- pour la sécurisation du parcours en appui à l'entreprise et au centre de formation, intervention en situation de travail, sensibilisation des employeurs au handicap, étude de poste et mise en place des moyens de compensation du handicap, présentation des aides financières spécifiques ;
- tout au long du parcours d'alternance par la mise en place d'outils pédagogiques et techniques adaptés ;
- à la demande du référent handicap du centre de formation en cas de rupture et en fin de contrat.



**37 contrats en alternance
signés en 2024**



Service d'accompagnement dans les fonctions publiques



SAFP

Le SAFP permet aux personnes en contrats aidés, en service civique ou en apprentissage dans les fonctions publiques de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail.

Le référent de parcours peut être amené pour cela à intervenir sur 3 axes :

Soutien en formation

S'assurer de la bonne mise en œuvre du parcours de formation, de l'intégration à l'obtention du titre.

Suivi en emploi

Apporter un soutien permettant d'ajuster, de sécuriser et de lever d'éventuelles difficultés rencontrées par l'employeur et/ou par la personne.

Suivi social

Intervention sur l'aspect social en mobilisant les partenaires et acteurs du territoire et/ou accompagner la personne à la résolution de ses difficultés.

PHASE 1 IDENTIFICATION

Identification

Identification préalable des besoins de l'accompagnement socio-pédagogique.

PHASE 2 ACCOMPAGNEMENT

Modalité 1

Accompagnement de 4 heures par mois

Modalité 2

Accompagnement de 8 heures par mois

Modalité 3

Accompagnement de 12 heures par mois

Pour les 2 phases :

Modalités de mise en œuvre : entretiens individuels, entretiens tripartite, périodes d'observation sur le temps de travail, échanges téléphoniques, échanges d'emails, visio...

Modalité de restitution : synthèse remise lors d'un rendez-vous tripartite.

5 conventions SAFP signées en 2024



Prestation d'appui spécifique handicap mental



PAS HM

Accompagner l'insertion, la formation et le maintien en emploi.

Les Prestations d'Appuis Spécifiques mettent en œuvre des expertises, des conseils ou des techniques / modes de compensation, pour répondre à des besoins en lien avec les conséquences du handicap de la personne, dans des situations identifiées par les prescripteurs-référents de parcours.

Pré-diagnostic

Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation adéquate.

Bilan complémentaire

Premier éclairage (clés de compréhension, modes de compensation personnels...) du bénéficiaire et sa situation, permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement.

Appui expert sur le projet professionnel

Apporter un éclairage expert sur l'interaction des conséquences du handicap et le projet professionnel envisagé.

Appui expert à la réalisation du projet professionnel

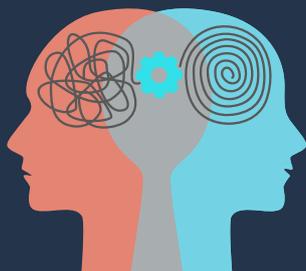
Apporter un éclairage expert permettant de définir les conditions à réunir pour mettre en œuvre un projet professionnel (en emploi ou en formation).

Appui expert pour prévenir et/ou résoudre une situation de rupture

Apporter un éclairage expert permettant de désamorcer rapidement un conflit, ou de résoudre un problème en lien avec la situation de handicap (dans l'emploi/en formation).

**33 PAS HM
réalisées en 2024**

Solde des prescriptions en cours.



Clôture du marché PAS HM en août 2024...

Appui spécifique troubles du neurodéveloppement



AS TND

L'appui spécifique est destiné à éclairer les employeurs ou les conseillers à l'emploi sur les solutions de compensation du handicap pour sécuriser le parcours professionnel des personnes handicapées. Les appuis spécifiques sont mobilisés en complémentarité du droit commun.

Triple objectif :

• Identifier des solutions de compensation efficaces, individualisées et concrètes qui favorisent l'autonomie de la personne.



• Appuyer la mise en œuvre de ces solutions si nécessaire.

• Sensibiliser l'employeur ou le conseiller à l'emploi sur les conséquences du handicap de la personne accompagnée.

Module
analyse de la situation

Module
analyse des capacités

Module
évaluation approfondie
avec préconisations

Module conseil et appui
à la mise en œuvre vers l'emploi,
dans l'emploi et en situation de formation

Module
suivi des préconisations

Les troubles du neurodéveloppement incluent les conséquences

- des troubles cognitifs (déficit de l'attention, hyperactivité, traumatisme crânien, AVC, troubles dys...)
- des troubles du spectre autistique,
- du handicap mental,
- de l'épilepsie.

Nouveauté du marché :

- Digitalisation des prescriptions et du traitement des demandes
- Service info SAS
- Pas d'accompagnement au travail de projet

vers le nouveau marché
des appuis spécifiques troubles
du neurodéveloppement AS TND

Consommation du bon
de commande
AS TND 2024

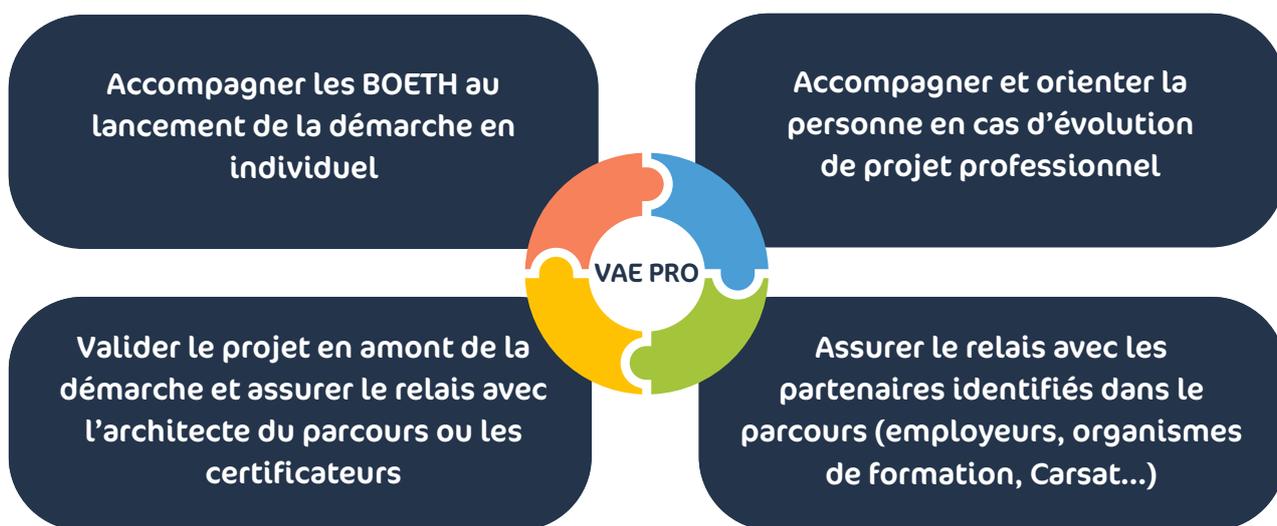
91,9 % vers l'emploi
39,29 % secteur privé
51,6 % secteur public



Promotion de la validation des acquis de l'expérience

VAE PRO TH

Une réelle opportunité de faire progresser sa carrière, de faciliter l'insertion professionnelle ou le maintien en emploi.



- ❖ Expliquer l'intérêt de la démarche.
- ❖ Définir les étapes de mise en œuvre.
- ❖ Repérer les compétences développées et l'expérience acquise.
- ❖ Procéder à une mesure des écarts compétences/formations.
- ❖ Repérer la certification envisagée.

Environ 12 000 diplômes sont accessibles par la VAE

❖ Mise en relation des bénéficiaires avec des employeurs répondant au projet de certification par une immersion sur les métiers envisagés dans le cadre des certifications identifiées (VAE inversée, PMSMP...).

❖ Mobiliser les employeurs comme leviers de montée en compétences de leurs salariés ou agents.

❖ Mise en relation avec les organismes de formation pouvant répondre aux besoins en amont du parcours de formation pour sécuriser les prérequis nécessaires.

Accompagnement à l'inscription sur la plateforme numérique

19 diagnostics
et 12 actions de sensibilisations collectives ou individuelles réalisés en 2024



Prestations d'études ergonomiques



PEE

Les Prestations d'Études Ergonomiques proposent des solutions techniques et/ou organisationnelles et permettent la meilleure adéquation entre la personne en situation de handicap et son environnement de travail, de télétravail ou de formation.

Les prestations d'études ergonomiques consistent à soutenir les **opérateurs prescripteurs** (Cap emploi, Pôle emploi, Centre de gestion ayant conventionné avec le FIPHFP*, Service de Prévention et de Santé au Travail ou Service Autonome de Santé au Travail, Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle de l'Assurance Maladie) **dans leurs missions d'accompagnement des employeurs et des personnes en situation de handicap.**



Elles apportent un éclairage sur la nature exacte des **difficultés rencontrées** relatives à une situation d'accès à l'emploi (créateur d'activité, salarié/agent, alternant), de maintien en emploi (salarié/agent, indépendant, alternant) ou d'évolution professionnelle.



Elles **identifient et évaluent les éléments particulièrement contraignants ou inadaptés** dans l'exécution des tâches à réaliser par une personne en situation de handicap. Elles proposent des solutions de compensation adaptées.



Co-traitance du marché avec IPSHO.

**3 PEE
démarrées en 2024**

21 demi-journées de Prestations d'Études Ergonomiques réalisées en 2024



*FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

COMPLÉMENTS

2024

**TEMPS FORTS ET
PERSPECTIVES**



Évènements phares 2024

Mai

Forum du transport et du handicap

organisé par
Cap emploi Somme



Juin

Assemblée générale



Novembre

SEEPH

Jobdatings, ateliers, forums,
sensibilisation...

Active tout au long de l'année, notre équipe complète participe à cette semaine intense de mise en lumière de l'emploi des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel. Une semaine essentielle pour échanger, comprendre, trouver des solutions, déconstruire les préjugés et stéréotypes...



Novembre

Journée portes ouvertes d'Alihanse

1^{re} édition

Une préparation collective et un esprit d'équipe pour faire vivre ce nouvel évènement.

Partages, échanges, sourires... 3 mots pour résumer cette journée, qui sera renouvelée.



Décembre

Départ à la retraite de Véronique Lemaire

Directrice d'Alihanse
pendant 32 ans



Orientations 2025

Continuer de répondre aux défis d'une société inclusive

En 2025, nous fêterons le **20ème anniversaire de la Loi du 11 février 2005** relative à l'**emploi des personnes en situation de handicap**. À cette occasion, un bilan sera tiré du chemin parcouru par notre société en matière d'inclusion pour les personnes en situation de handicap.

Cet anniversaire porte les couleurs de notre engagement quotidien, cœur du **projet de l'association : l'inclusion des personnes en situation de handicap par et grâce à l'emploi**.

Nous poursuivrons le travail engagé aux côtés de nos partenaires et financeurs pour répondre, au plus juste, aux besoins des bénéficiaires et employeurs que nous accompagnons.

Pour le Cap emploi, nous devons :

- renforcer notre visibilité et notre proximité auprès des employeurs de la Somme, tant sur les questions de recrutement que sur les questions de maintien dans l'emploi ;
- montrer notre capacité à prendre place dans le Réseau Pour l'Emploi, en conservant notre identité et notre singularité ;
- offrir un accompagnement structurant et régulier pour les bénéficiaires accompagnés (demandeurs d'emploi ou actifs occupés) ;
- faciliter et sécuriser l'accès au milieu ordinaire de travail des usagers d'ESAT souhaitant l'intégrer (convention RPS – ESAT) ;
- produire des préconisations éclairées d'orientation professionnelle à la MDPH de la Somme dans le cadre de la mesure issue de la CNH « Déterminer l'environnement professionnel le plus adapté ».

Pour les prestations, nous devons :

- poursuivre notre professionnalisation en matière de compensation ;
- promouvoir, grâce à des plans d'action ciblés, les prestations de l'association ;
- maintenir notre engagement d'accompagnement qualitatif.

Pour répondre à ces ambitions, notre association s'inscrira dans une démarche d'évaluation et de mise en conformité nécessaire tout au long de l'année 2025.

Nous démarrerons par un état des lieux de l'organisation générale de l'association, en lien avec les grands axes qui dessineront le **projet associatif des trois prochaines années**.

Nous poursuivrons avec la mise en place d'une **auto-évaluation du Cap emploi** (accompagnée par CHEOPS) qui mesurera la qualité des engagements pris par notre association dans le cadre de la convention Cap emploi 2023-2027.

Le deuxième semestre de l'année sera dédié à l'audit de contrôle **QUALIOPi** qui concerne la délivrance de nos bilans de compétences adaptés (BCA).

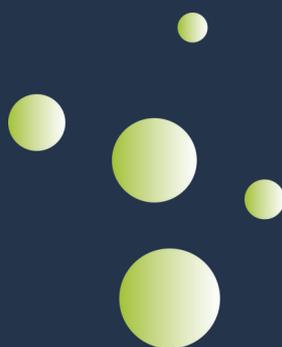
La fin de l'année se conclura sur la mise en place d'une **démarche qualité** que nous consoliderons chaque année à venir.

En filigrane, et tout au long de l'année, nous œuvrerons à la mise en conformité de notre **RGPD**.

Il s'agit à la fois de choix associatifs, mais également d'obligations qui nous rappellent que l'expertise handicap ne se décrète pas : elle se prouve. Cette évolution structurelle est donc essentielle pour le développement futur de l'association.

En parallèle de ce travail, **notre association devra montrer sa capacité à innover, à partager, et à fédérer autour de projets emploi & handicap**, à l'instar de la première journée portes ouvertes de l'association qui s'est tenue en 2024 et qui a posé les bases d'une ambition affichée et partagée par nos équipes.

2025 sera une année de projets qui permettront à notre association d'apporter sa contribution pour relever les défis d'une société toujours plus inclusive.



**Association pour L'Inclusion des personnes en
situation de HANdicap et le Suivi de l'Emploi**

Copyright © ALIHANSE 2025

ALIHANSE

Centre Oasis de DURY
Allée de la Pépinière - Bâtiment CERCIS
80044 AMIENS

03 22 89 00 99

accueil@alihanse.org